

République Française		COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire		Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon		
OBJET :	Arrêté de voirie - Interdiction de Stationnement - Entreprise PETAVIT - Mise en conformité du réseau des eaux usées pour le compte de M. Marc BUCCHIANERI, chemin de la Chanau à SOLUTRE-POUILLY	

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 8 Octobre 2018 par l'entreprise PETAVIT, sise le Verdier, 71960 LA ROCHE VINEUSE, représentée par M. Arnaud DESSOLY, pour des travaux de mise en conformité du réseau des eaux usées pour le compte de M. Marc BUCCHIANERI, chemin de la Chanau à SOLUTRE-POUILLY,
- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 10 Octobre 2018 pour une durée de 10 jours.

ARTICLE 2 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur l'emprise du chantier.

ARTICLE 3 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 4 : Sécurité et signalisation de chantier

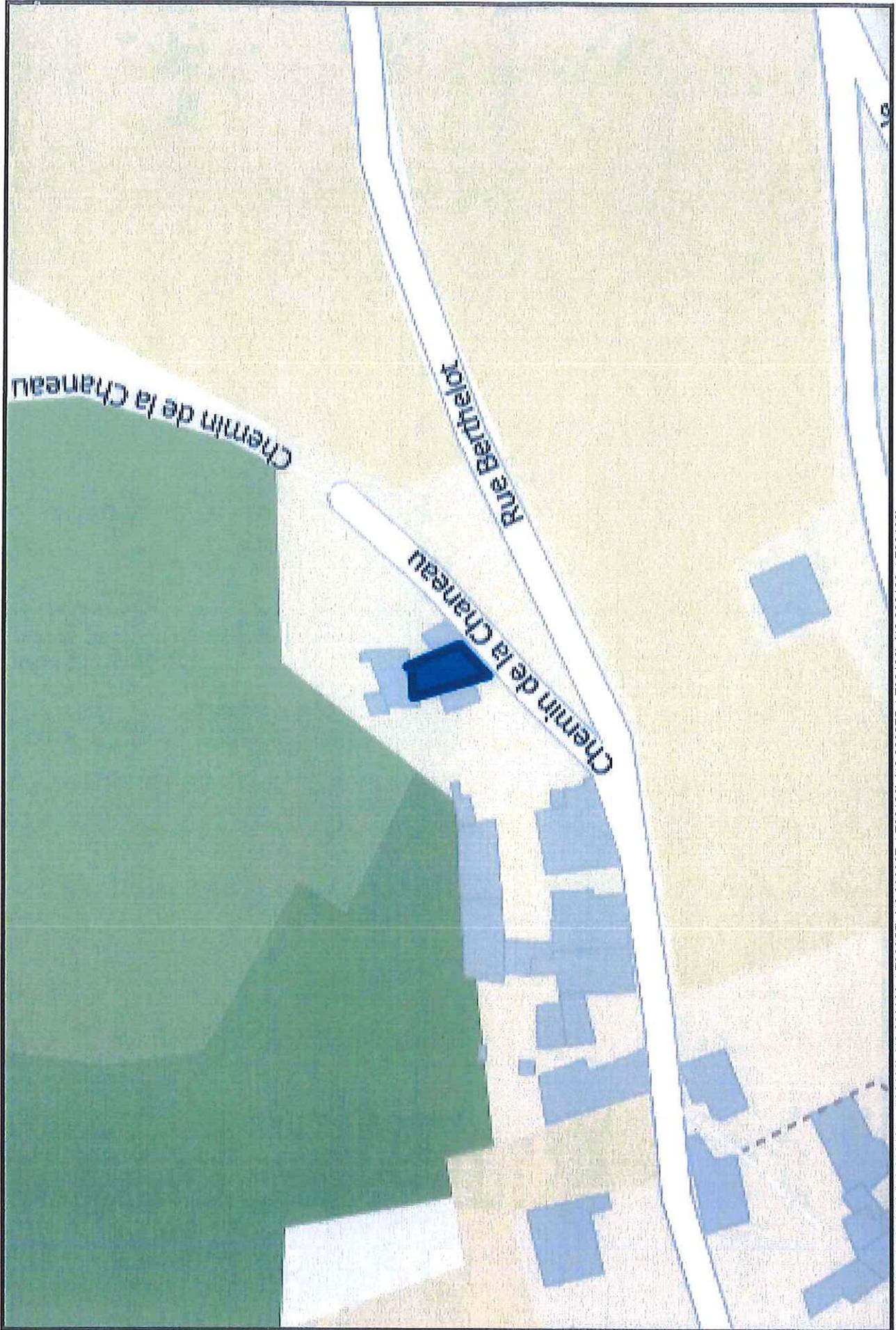
Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY
Le 8 Octobre 2018

Pour copie conforme
Le Maire,

Jean-Claude LAPIERRE





(46.298186 4.726183);(46.298137 4.726108);(46.298263 4.726055);(46.298267 4.726130);(46.298275 4.726130);(46.298186 4.726183);